



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 19 avril 2017

### Recrutement de lieutenants de louveterie

**La direction départementale des territoires de la Charente procède au recrutement de deux lieutenants de louveterie.**

*Les lieutenants de louveterie sont des collaborateurs bénévoles de l'Administration, nommés par le préfet de département et placés sous l'autorité de la Direction Départementale des Territoires.*

**Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la DDT avant le 19 mai 2017 à l'adresse suivante :**

Direction Départementale des Territoires  
Service eau, environnement et Risques  
Unité Chasse  
7-9 rue de la préfecture  
CS 12302  
16023 ANGOULEME Cedex

Ils doivent contenir les pièces suivantes :

- lettre de motivation permettant d'apprécier les qualités cynégétiques,
- copie de la carte d'identité,
- copie de la carte d'électeur,
- justificatif de domicile,
- copie du permis de chasse depuis au moins cinq ans,
- engagement par écrit à entretenir à vos frais, soit un minimum de quatre chiens courants créancés sur la voie du sanglier ou du renard, soit au moins deux chiens de déterrage en mentionnant l'adresse du chenil,
- certificat médical datant de moins de deux mois et attestant la compatibilité de la condition physique avec l'exercice de la fonction.

Pour tout renseignement, contacter : Cyril Cheminade : tél : 05-17-17-38-52  
- ddt-chasse@charente.gouv.